



## Déclaration de non utilisation d'

### **Agents tensio-actifs quaternaires comme DTDMAC (Chlorure de bis (alkyl de suif) diméthyl ammonium ), DODMAC (chlorure de diméthyl-dioctadécyl-ammonium), DSDMAC (chlorure de diméthyl-distéaryl-ammonium), DHTDMAC (chlorure de bis(alkyl de suif hydrogéné) diméthyl ammonium), BAC (Chlorure de benzalkonium), DDAC-C10 (Dicétyl Diméthyl Chlorure d'Ammonium)**

Dans la fabrication de tous les produits fournis par Siegwirk, les agents tensio-actifs quaternaires comme le DTDMAC (Chlorure de bis (alkyl de suif) diméthyl ammonium), le DODMAC (chlorure de diméthyl-dioctadécyl-ammonium), le DSDMAC (chlorure de diméthyl-distéaryl-ammonium), le DHTDMAC (chlorure de bis (alkyl de suif hydrogéné) diméthyl ammonium), BAC (Chlorure de benzalkonium), DDAC-C10 (Dicétyl Diméthyl Chlorure d'Ammonium) ou des matières premières en contenant, ne sont pas utilisés intentionnellement comme ingrédient.<sup>1</sup>

En conséquence, nos produits ne peuvent pas être associés à la mauvaise biodégradabilité de ces tensio-actifs quaternaires.

---

<sup>1</sup> Dans certains cas exceptionnels, la présence de ces composés dans les produits spéciaux et des matières premières spéciales ne peut être exclue pas complètement.

Les informations contenues dans ce document reflètent la politique et les engagements de Siegwirk. Cette déclaration est valable sans signature.